



SC GIÈRES BASKET ADHÉSION 2026-2027

Vous souhaitez vous inscrire au SC Gières Basket pour la saison 2026-2027 ? Bienvenue ! Voici la procédure à suivre pour remplir les formalités administratives liées à votre inscription. Merci de respecter les différentes étapes présentées ci-après. Pour toute question ou en cas de difficultés, vous pouvez nous contacter par courriel sur l'adresse du club : basket.gieres@gmail.com.

1. LIRE LA CHARTE DU CLUB

[CLIQUEZ ICI POUR LIRE LA CHARTE DU CLUB](#)

Le SC Gières Basket est une association loi 1901, qui vit pour et par ses adhérents. La vie du club nécessite l'implication de chacun de ses adhérents (entraîneurs, dirigeants, joueurs et parents) et le suivi de quelques principes élémentaires afin de garantir l'épanouissement de chacun et la pérennité de l'association. Avant de remplir le formulaire d'adhésion au club, nous vous remercions de prendre connaissance de la charte du club. L'inscription au SC Gières Basket pour la saison 2026/2027 entraîne la pleine et entière acceptation de la charte du club. Vous devrez confirmer sa lecture et votre approbation au moment de votre inscription.

Extraits de la charte du club :

« Engagements du joueur :

- Informer l'entraîneur d'une éventuelle absence ou d'un retard avant le début de l'entraînement.*
- Aider au minimum 3 fois dans la saison à la table de marque pour le chronomètre, l'E-marque ou le rôle de Délégué de club (pour les majeurs) lors des matchs du week-end à domicile selon un planning organisé par l'entraîneur et/ou le club.*
- Prévoir un goûter pour la fin des matchs à domicile et en assurer la distribution auprès des joueurs des 2 équipes. Prendre en charge le nettoyage et le rangement à la fin du goûter.*

Engagements du parent :

- Prendre connaissance des informations envoyées par le club (mail, courriers, WhatsApp) ainsi que les informations mises en ligne sur le site internet.*
- Fournir un goûter pour les rencontres à domicile et en assurer la distribution auprès des joueurs des 2 équipes ainsi que le rangement à l'issue de celui-ci.*
- Participer au co-voiturage pour accompagner son enfant mineur aux matchs à l'extérieur selon une organisation mise en place entre parents.*

Engagements du dirigeant, du club :

- Communiquer les informations aux licenciés et leurs parents par tous les outils possibles : mails, site internet, réseaux sociaux, affichage, documents distribués. »*

2. CONSULTER LE PLANNING DES ENTRAÎNEMENTS

[CLIQUEZ ICI POUR CONSULTER LE PLANNING 2026-2027](#)

Nous vous invitons à consulter le planning prévisionnel des entraînements de votre catégorie. Des modifications peuvent intervenir en fonction des disponibilités de l'encadrement. Dans ce cas, vous serez avertis dans les plus brefs délais.

3. REEMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

Vous devez effectuer cette démarche au plus vite : elle vous permet de réserver votre place pour la saison 2026/2027. À compter du 1^{er} septembre, les anciens adhérents ne seront plus prioritaires et les places restantes seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

Merci de compléter toutes les informations demandées et de valider à chaque fin de page vos informations en cliquant sur « suivant ». Dans la partie IDENTITÉ, pensez à nous indiquer tout problème médical éventuel et un contact en cas d'urgence.

Dans la partie ÉQUIPE, veillez à bien sélectionner votre catégorie selon votre année de naissance (même si vous êtes surclassé) et/ou votre pratique. En fonction de votre choix, vous arriverez sur un formulaire dédié à votre catégorie d'âge.

[CLIQUEZ ICI POUR REMPLIR LE FORMULAIRE](#)

4. PAYER SON ADHÉSION

Année Naissance	Catégorie		Tarif adhésion	Tarif assurance
	Masculins	Féminins		
2023	U5		150 €	Le prix indiqué inclus l'assurance A, si vous souhaitez y souscrire, cocher « Assurance A » au moment de la création de licence FFBB. Nous vous conseillons de le faire étant donné qu'elle est incluse. Vous pouvez toutefois compléter l'assurance A avec d'autres assurances complémentaires : AVEC ASS. A+ + 0,50 € AVEC ASS. B + 4,30 € AVEC ASS. B+ + 4,80 €
2022				
2021	U7		165 €	
2020				
2019	U9		170 €	
2018				
2017	U11		175 €	
2016				
2015	U13		195 €	
2014				
2013	U15		145 €	
2012				
2011	U18		175 €	
2010				
2009	SENIORS 5x5		145 €	
2008 et avant				
2005 et avant	SENIORS 3x3 UNIQUEMENT		175 €	
2005 et avant	LOISIRS COMPÉTITION			

TARIFS DES MUTATIONS

Pour tout changement de club, le coût de l'adhésion (assurance A incluse) est de :

- **225 €** pour les U15
- **245 €** pour les U17, U20 et Seniors

TARIFS DES SURCLASSEMENTS

Ne concerne que les catégories U11 et U15

Si votre enfant est "surclassé" de **U11 à U13** (c'est à dire joue et s'entraîne dans la catégorie **U13**), vous devez vous acquitter de **5 € supplémentaires**.

Si votre enfant est "surclassé" de **U15 à U18** (c'est à dire joue et s'entraîne dans la catégorie **U18**), vous devez vous acquitter de **20 € supplémentaires**.

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL

Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES

09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350

Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z

ASSURANCES

Pour une couverture optimale de nos licenciés et dans un souci de simplification administrative, **l'assurance option A proposée par la FFBB est prise en charge par le club et intégrée au coût de l'adhésion pour toutes les catégories** (à l'exception des loisirs). Ainsi, lorsque vous procédez à l'inscription sur le site FFBB FBI, veillez à bien cocher « assurance A ». Dans le cas où vous refusez de souscrire à l'assurance fédérale, le coût de la cotisation reste inchangé. Pour les adhérents qui ont un emploi (U17 et plus), vous pouvez choisir de bénéficier d'options complémentaires (A+, B ou B+), en réglant au club le montant indiqué dans la dernière colonne du tableau ci-dessus. Le détail des offres d'assurances est disponible en téléchargement sur notre site internet.

Seul le paiement de l'intégralité de votre cotisation permettra de valider votre inscription.

MODES DE RÈGLEMENT

> **VIREMENT** : saisissez les informations de paiement du club sur votre compte bancaire et procédez au virement de la licence. Pas de paiement en plusieurs fois possible. Bien préciser le nom et le prénom de l'adhérent et la catégorie dans le libellé du virement : **DUPONT Pierre - adhésion U15M**.

[CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LES INFORMATIONS DE PAIEMENT DU CLUB](#)

> **CHÈQUE *** : déposer votre ou vos chèques (3 maximum sur des mois consécutifs) au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club à l'ordre du *Sporting Club Giérois*, en y indiquant, au dos, le nom du licencié ainsi que sa catégorie.

* Si règlement par **1 seul chèque**, merci de nous préciser si vous souhaitez décaler l'encaissement au mois suivant.

* Si règlement par **plusieurs chèques** merci de nous préciser les mois d'encaissement (1er mois celui de la remise au club ; éventuellement décalage d'1 mois ; 3 chèques maximum sur 3 mois consécutifs.

> **CHÈQUES VACANCES ou CHÈQUE SPORT ANCV** : déposer votre règlement au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club en y indiquant, sur l'enveloppe, le nom du licencié ainsi que sa catégorie.

> **ESPÈCES** : déposer votre règlement au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club en y indiquant, sur l'enveloppe, le nom du licencié ainsi que sa catégorie.

> **CARTE TATTOO ISÈRE** : la carte Tattoo est proposée à tous les collégiens. Elle donne accès à une réduction sur votre adhésion sportive, d'un montant de 60€ maximum. Veillez à bien faire la demande de carte sur le site www.isere.fr service Tattoo Isère. La carte est reçue dès la 6^{ème} et reste valable durant toute la scolarité de votre enfant au collège. Une application Tattoo Isère existe. Pour toute question, veuillez appeler le 04 80 80 66 25.

Saisissez le numéro de la carte Tattoo directement sur le formulaire en ligne. Si vous n'avez pas encore la carte, vous pourrez nous communiquer ce numéro ultérieurement (merci de nous le transmettre dès que vous l'obtenez, sinon nous pourrions valider votre adhésion). Vous devez également préciser le montant de la cagnotte que vous souhaitez utiliser (0 à 60 euros). **Dans tous les cas**, il faut nous transmettre un **chèque de caution du montant indiqué** (à déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club) qui sera détruit dès que le club aura été crédité de la somme par la Département de l'Isère.

> **PASS'RÉGION** : le pass'Région permet aux jeunes lycéens et à d'autres étudiants (apprenti, certaines formations post-bas) de bénéficier d'avantages et notamment d'une réduction de 30€ sur leur licence sportive annuelle. Pour tout nouveau lycée, la carte doit être commandée sur <https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/>,

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL

Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES

09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350

Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z

pour les étudiants déjà bénéficiaires de cette carte, l'établissement fréquenté en 2024-2025 revalidera directement le dossier existant. Pour toute question, veuillez appeler le 04 86 27 98 50.

Saisissez le numéro de la carte Pass'régiion directement sur le formulaire en ligne. Si vous n'avez pas encore la carte, vous pourrez nous communiquer ce numéro ultérieurement. **Dans tous les cas**, il faut nous transmettre un **chèque de caution de 30 €** (à déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres du club) qui sera détruit dès que le club aura été crédité des 30 € par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

> **PASS'SPORT GOUVERNEMENTAL** : le pass sport est une aide de 50€ permettant de financer une partie de l'inscription sportive à certains jeunes dont les critères sont définis sur le site du gouvernement : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>.

Si vous êtes bénéficiaire de ce pass'sport, il faut nous fournir une **copie du courrier reçu** ainsi qu'une **copie de la pièce d'identité du bénéficiaire** et un **chèque de caution de 70 €** qui sera détruit dès que le club aura été crédité par l'État.

AIDES AUX ACTIVITÉS

> **VILLE DE GIÈRES** : Le CCAS de la ville de Gières propose une aide aux activités de loisirs à destination des Giérois. Cette participation aux frais d'inscription dans les associations giéroises est de 60% pour un QF de 0 à 400, de 50% pour un QF de 401 à 600, de 42% pour un QF de 601 à 700, de 33% pour un QF de 701 à 800, et de 25% pour un QF de 801 à 900, sachant que cette aide est accordée après déduction des autres aides (comité d'entreprise, Pass'Sport...), et dans un plafond de prix de licence de 250€ : le formulaire est à retourner au CCAS avant la fin de l'année civile. <https://www.ville-gieres.fr/vie-quotidienne/aides-sociales>

> **AUTRES ORGANISMES** : Vous pouvez demander une **facture non-acquittée** (pour financement par divers organisme) **directement sur le formulaire d'adhésion au club**.

Une facture acquittée vous sera envoyée après encaissement des paiements et validation de l'inscription au comité.

5. REEMPLIR SA DEMANDE DE LICENCE FFBB

ATTENTION : CETTE PARTIE NE CONCERNE PAS LES CATÉGORIES LOISIRS INITIATION ET DÉTENTE

Les informations saisies pour l'adhésion au club sont vérifiées par votre club. Dès lors, nous pouvons activer la suite du processus : vous allez recevoir un mail sur l'adresse renseignée dans votre adhésion avec un lien pour remplir le formulaire de demande de licence FFBB.

Les mineurs n'ont pas l'obligation de fournir un certificat médical. L'enfant, accompagné de ses parents, doit compléter un questionnaire de santé transmis dans le mail de la FFBB. En cas de réponse « oui » à l'une des questions, un certificat médical devra être fourni.

Pour les majeurs, pour toute création de licence, un certificat médical de moins d'un an est obligatoire. En cas de renouvellement de sa licence, le dernier certificat médical fourni reste valable s'il date de moins de 3 ans.

Pour ceux qui doivent impérativement fournir un certificat médical, vous pouvez télécharger sur le site internet du club le document à faire remplir par votre médecin. Attention, le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL

Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES

09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350

Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z

MODE D'EMPLOI POUR REMPLIR SA DEMANDE DE LICENCE

1 – Cliquer sur le lien FFBB transmis par mail par le Sporting Club Gérois depuis votre tablette, votre smartphone ou un ordinateur. Penser à vérifier vos spams (email expéditeur : ARA0038025@ffbb.com).

2 – Pour vous connecter sur le site, saisir votre date de naissance et répondre au captcha (test permettant de vérifier que vous n'êtes pas un robot).

3 – Une fois votre connexion validée, vous accédez au site e-Licence. La demande de licence se déroule en 6 étapes :

a) **Identité** (je suis) : correspond à vos informations personnelles.

b) **Choix de l'offre** (je souhaite) : permet de choisir une catégorie de licence ; si vous êtes joueur, le choix doit être celui de « compétition ».

Particularités :

- **U5** cocher la case **Micro-basket**
- **Loisirs "Compét"** cocher la case **Uniquement adhérent au club**,
(hors compétitions fédérales mais possibilités d'assurance)
Sinon coût de la licence supérieure (**185** au lieu de 165)

c) **Justificatifs** (je produis mes justificatifs) : transmettre les documents demandés par le site e-Licence.

d) **Assurances** (je m'assure) : vous devez choisir votre assurance. Rappel : **l'assurance A est comprise dans le coût de l'adhésion, merci de la cocher**. Pour valider cette étape, vous devez dérouler l'intégralité du document présent en bas de page et cocher sur la case « j'ai lu » pour valider le document et de ce fait, votre choix d'option d'assurance sera bien pris en compte. Attention, **il faut bien cocher l'assurance choisie**, même s'il s'agit de **l'assurance A**.

e) **Récapitulatif de l'offre** (je valide) : récapitule l'ensemble des informations que vous avez renseignées. Veillez à bien valider l'ensemble des champs.

f) **Confirmation et collecte de consentement** (je m'engage).

4 – Remplir chaque étape et valider en cliquant sur « étape suivante ». **Veillez à remplir les 6 étapes.**

ACTION DU CLUB

Une fois votre demande de licence réalisée sur le site e-Licence, votre club recevra une alerte sur son espace. Le club vérifiera les informations que vous avez saisies et les validera. Il peut les modifier s'il le juge nécessaire. **Attention, la validation du club n'interviendra qu'après le paiement intégral de la licence !**

FINALISATION

Une fois l'intégralité de votre paiement reçu, le club validera votre demande de licence. Celle-ci sera transmise à la FFBB, qui devra la valider à son tour. Si les informations sont correctes, la validation par le Comité entraînera la réception sur votre boîte mail de votre licence dématérialisée, au format PDF.

SPORTING CLUB GIEROIS BASKET BALL

Siège social : 1, rue des Sports – 38610 GIERES

09.53.45.38.61 – basket.gieres@gmail.com - www.sc-gieres.com

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Isère sous le n°W381002350

Agrément Jeunesse et Sport n°3890101 - N° SIRET : 485 179 709 000 20 - N° APE : 9312Z